

Madame, Monsieur, chers parents,

Une nouvelle année scolaire débute. Nos enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place au sein de l'école. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à :

L'Assemblée Générale de l'APEL de l'école Saint-François d'assise de Maisons-Alfort
le vendredi 23 septembre à 20h
dans la cantine de l'école
au 40 bis rue Victor Hugo, 94700 Maisons Alfort

Cette Assemblée Générale est un moment privilégié pour tous les parents de l'école et, plus particulièrement, pour les nouveaux parents, de se rencontrer, s'informer sur les choix et les orientations proposées par l'APEL tout au long de l'année scolaire.

L'APEL ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée Générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au Conseil d'Administration, véritable moteur de notre association !

La soirée se terminera vers 22h00 et en fin de séance, nous aurons le plaisir de vous retrouver autour d'un pot convivial.

L'ordre du jour sera la suivant :

1. Assemblée générale ordinaire
 - Rapport moral : lecture et approbation
 - Rapport financier : lecture et approbation
 - Vote du quitus
 - Vote de la cotisation 2023/2024
2. Questions diverses
3. Election des membres du Conseil d'Administration puis du bureau

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette assemblée, merci de nous **retourner le pouvoir** dans la boîte aux lettres de l'APEL (ou à un membre) afin qu'un autre membre de l'APEL puisse participer à ces délibérations et prendre part aux votes en votre nom.

Si vous êtes membre de l'APEL, vous participez de plein droit à cette Assemblée Générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes. Un bulletin de vote vous sera remis lors de l'accueil, après émargement de la liste de présence.

Si vous n'êtes pas membre de l'APEL, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes. Vous pourrez cependant vous inscrire à l'association, si vous le désirez, lors de votre présentation à l'accueil, ou à l'issue de l'assemblée.

Nous vous remercions par avance de votre participation active à ce rendez-vous important pour la vie de l'école.

Bien cordialement,

Fatou Simon, Présidente et les membres du Conseil d'administration de l'APEL Saint François

BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE L'APEL 2022 – 2023
A REMETTRE AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2022

Vous êtes membre de l'APEL, et vous souhaitez participer à ses activités. Trois solutions s'offrent à vous :

1. *Vous pouvez demander à **rentrer au Conseil d'Administration** en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'Assemblée Générale le 23 septembre 2022.*
2. *Vous pouvez **être bénévole** lors des événements, sans appartenir au Conseil d'Administration.*
3. *Vous pouvez **proposer vos compétences** pour une mission spécifique ou ponctuelle.*

M. / Mme (nom, prénom) :

Téléphone : **Adresse électronique** :

Parent de (indiquer le nom et la classe de votre ou vos enfants) :

1) est **candidat** à un poste au Conseil d'Administration de l'APPEL (bulletin à rendre

2) souhaite être **bénévole** sur des actions ponctuelles *

- Rallye (dimanche 09 octobre 2022)
- Marché de Noël (vendredi 02 décembre 2022)
- Spectacle du NECC (samedi 18 mars 2023)
- Kermesse (samedi 24 juin 2023)

3) souhaite mettre à disposition **mes compétences** pour une action dédiée

- Couture (confection de costumes pour le spectacle)
- Graphiste (création de supports de communication, édition d'un album)
- Webdesigner (aide à la gestion du blog www.blabl-APEL.fr)
- Vidéo montage (aide à la création de vidéos)

**cocher le (les) événement(s) qui vous intéressent.*

✂ -----

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

Si vous êtes membre de l'APEL et si vous ne pouvez être présent à l'Assemblée Générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'APEL. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....
adhérent de l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école Saint-François
d'Assise à Maisons-Alfort, dont le siège est à 40, bis rue Victor Hugo, 94700 Maisons-Alfort ;

donne, par les présentes, pouvoir à M/Me....., demeurant
à..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra
à..... le....., à..... heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)